

quelques questions à cette fin et je me propose maintenant de revenir sur l'une d'elles.

J'ai dit:

Les dépenses sont-elles présentées de façon à nous donner une idée exacte des déboursés ordinaires et des dépenses périodiques ainsi que des dépenses d'immobilisation qui n'ont pas un caractère périodique?

Je dois avouer que j'ai posé cette question avec une certaine hésitation, craignant qu'une lecture attentive du budget m'en fasse découvrir la réponse. J'affirme maintenant avoir lu le budget attentivement. Or, je n'y trouve pas la réponse à ma question, et comme elle ne s'y trouve pas il me semble que le ministre des Finances n'a pas fait connaître le bilan de leurs affaires aux Canadiens, et n'a fourni aucun renseignement qui permettrait à la Chambre ou au peuple canadien de se prononcer de façon sensée sur le budget.

Quels renseignements nous a-t-on fournis? On nous a dit que cette année nous prélèverions la somme de deux milliards et demi de dollars en impôts; que notre budget principal de dépenses, c'est-à-dire nos dépenses ordinaires, s'établit à un peu plus d'un milliard de dollars; que les dépenses de guerre atteindront la somme de \$3,650,000,000, et qu'à cela il faudra ajouter \$800,000,000 pour consentir des crédits à l'étranger,—ce que j'approuve entièrement,—de sorte que nous en arrivons à des dépenses d'environ \$4,650,000,000, sans tenir compte de ces crédits additionnels. En d'autres termes, en fondant nos calculs sur cette somme de \$4,650,000,000, nous arrivons à un déficit de deux milliards de dollars. Voici en somme quelle est la situation: sur nos dépenses ordinaires nous jouissons de la marge que représente la différence entre 2.5 et 1 milliard de dollars, en d'autres termes, de 1.5 milliard. Cependant, par ailleurs si nous tenons compte des dépenses de guerre nous en arrivons à un déficit global de deux milliards de dollars sans comprendre les dépenses spéciales d'environ 800 millions et les autres dépenses dont le ministre a parlé.

Il me semble que, en voyant un exposé de ce genre, un homme d'affaires, ou même un enfant intelligent, ne pourrait s'empêcher de dire: "Mais, cela ne me dit pas grand'chose. Ce que je veux savoir, c'est quand ce déficit sera comblé; de combien il sera réduit l'année prochaine et l'année suivante, et ainsi de suite." Tout ce qu'on nous dit, c'est que dans un an, à compter de novembre prochain, c'est-à-dire dans l'année qui s'écoulera de novembre 1945 à novembre 1946, nous dépenserons environ 4 milliards de dollars. Les autres renseignements qu'on nous donne consistent en allusions générales à la réduction des dépenses, mais je suis d'avis qu'on ne cherche pas à

présenter clairement à la population du Canada et à la Chambre la véritable situation.

Cette demande n'est-elle pas raisonnable? En y répondant, je signalerai à la Chambre que l'autre jour, en Angleterre, un homme d'affaires représentant, je crois, la Chambre de commerce, a posé au Gouvernement la question suivante: "Quand le Gouvernement fera-t-il connaître au pays les grandes lignes de son programme financier pour toute la période des cinq prochaines années?" Les honorables députés penseront peut-être que c'est aller un peu loin, mais le Chancelier de l'Echiquier, M. Dalton, n'en a pas moins répondu ce que je vais citer, bien que je ne sois pas prêt à dire que la réponse était complète. Voici ce qu'il a répondu à une assemblée publique tenue à Londres récemment:

Nous pouvons continuer à mettre à exécution durant les années qui suivront un programme financier uniforme et progressif.

C'est tout ce que je demande. J'ai l'impression que le ministre des Finances doit avoir en sa possession tous ces chiffres. Il est inconcevable qu'il n'ait pas songé à toutes ces choses, comme il est inconcevable aussi qu'il ne soit pas prêt à envisager ce qu'il nous reste à faire. Nous devrions savoir où nous allons. Se peut-il qu'on nous tienne ainsi en tutelle? Est-ce un nouvel exemple de ce qu'on peut appeler "un gouvernement par décrets", contre lequel certains membres de la Chambre ont protesté? Qu'est-ce que cela signifie? Quelle qu'en soit la raison, je soutiens que rien ne nous empêche de connaître maintenant les chiffres. Durant la guerre c'était différent, car il n'y avait pas moyen de calculer à l'avance les dépenses. Mais je suis convaincu qu'actuellement le ministre est en mesure de prévoir avec beaucoup d'exactitude les réductions que subiront les dépenses de guerre l'année prochaine, et les années suivantes, quitte à se reprendre plus tard et à donner d'autres chiffres.

Si un homme d'affaire communiquait à l'assemblée annuelle de sa compagnie un déficit de ce genre sans parler de l'avenir, ou il serait congédié sur place, ou on lui dirait de préparer un rapport plus intelligible.

J'aimerais à poser une autre question, si toutefois on la juge raisonnable. Que l'on montre ce budget à un capitaliste américain intelligent,—car il doit y en avoir,—s'il a l'intention d'acheter des obligations du Canada, que fera-t-il? Ne devra-t-il pas avouer que le budget donne une idée incomplète de la situation, en n'indiquant que le déficit considérable de l'année financière 1945-1946? On espère que le déficit diminuera au chapitre des dépenses de guerre, mais rien n'est tenté pour permettre de prévoir l'avenir ou de savoir si le pays est